

qu'ils resteront dans une certaine mesure sous le contrôle du gouvernement. Ainsi que le comité en a été informé, c'est de cette manière que, moyennant une somme annuelle de \$7,500 durant sept ans, le Nouveau-Brunswick est en négociation dans le but d'établir des entrepôts frigorifiques à Saint-Jean, Woodstock, Chatham et Sussex, et il y a lieu de croire que ce mode va en déterminer finalement la construction. Le comité préfère ce dernier mode, comme probablement plus propre à amener promptement l'établissement du système de la conservation des denrées au moyen des entrepôts frigorifiques, auquel il attache tant d'importance, et comme plus équitable pour le pays en général. Dans certains endroits, en rapport avec ces entrepôts, il devrait y avoir des abattoirs où l'on pourrait préparer pour l'exportation, comme viande d'abatage, les animaux qui ne seraient pas propres à être exportés vivants.

Le comité a eu aussi l'occasion d'entendre le professeur Robertson, commissaire de l'industrie laitière, qui lui a fait connaître les moyens qu'il a adoptés avec succès pour établir des beurreries dans le Nord-Ouest, et le comité, dans les circonstances, est d'avis que le gouvernement ferait une œuvre utile en accordant, dans le même but, de l'aide à d'autres localités du Nord-Ouest, là où se rencontrent les circonstances locales voulues pour assurer le succès de ces beurreries.

RÈGLEMENTS DE QUARANTAINE.

Le comité a aussi examiné une autre question qui est loin d'être sans importance à un point de vue pratique. Ce sont les règlements onéreux de la quarantaine des bestiaux qui sont maintenant en vigueur. Rien ne peut être plus important dans l'intérêt de l'agriculture en Canada que le fait que nos troupeaux devraient maintenir et accroître la réputation dont ils jouissent dans quelques parties du pays, d'être égaux à ce qu'il y a de mieux en aucune partie du monde. Il est certain que cette excellence ne peut se conserver que par la constante infusion du sang des animaux de race de la classe la plus élevée. Cependant, les règlements sont tels que le coût de l'importation des bestiaux vivants, par suite de leur détention en quarantaine, rend à présent leur importation presque impossible. Assurément, on pourrait permettre, par voie de nos ports, l'entrée d'animaux importés de pays où il n'existe pas de maladie contagieuse, s'il est démontré que l'animal lui-même était exempt de maladie lors de l'embarquement et se trouvait en arrivant en état de passer l'examen vétérinaire quant à sa condition sanitaire. Le comité est d'avis que l'on devrait faire les changements à la loi et les règlements nécessaires pour arriver à ce but, et sous le plus court délai, le gouvernement se réservant ample pouvoir de rétablir, par un arrêté du conseil, les règlements actuels, ou d'ordonner quelques autres moyens efficaces de prévenir l'entrée des bestiaux, à moins d'avoir la garantie la plus complète qu'ils sont exempts de tout germe des maladies des pays où existe quelque maladie épidémique chez le bétail.

ABATTOIRS.

Le comité a pris en considération une question importante, savoir: l'établissement d'abattoirs sur divers points du pays. Les bénéfices qui en découleraient seraient l'utilisation de chaque partie de l'animal abattu, dont une partie est maintenant complètement perdue; la préparation des viandes en conserves alimentaires, laquelle est devenue une industrie considérable dans quelques parties des États-Unis; et l'encouragement que les fermiers en tireraient pour augmenter leurs troupeaux, ce qui leur ferait quitter cette pratique, maintenant trop générale, d'abattre leur jeune bétail parce qu'ils ne trouvent pas d'avantage à l'élever. Le comité a été frappé de la grande valeur de ces industries pour le pays, mais, pensant qu'il est plus sage, en cherchant à obtenir l'aide du gouvernement, d'agir avec prudence, il n'a pas cru devoir faire plus que d'attirer l'attention sur le sujet, dans l'espérance que si le système des entrepôts frigorifiques arrive au succès, on ne manquera pas des ressources nécessaires pour donner de l'aide à ce que l'on peut considérer comme une industrie sœur.